



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial	Spray haute performance Pour (F) Code-Nr. S11252
Fabricant / fournisseur	WEICON GmbH & Co. KG Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244 E-Mail : info@weicon.de Internet : www.weicon.de
Service des renseignements	Abteilung Angebote, Verkauf, Export Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0
Renseignements en cas d'urgence	Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning) Téléphone ++49(0)228-19 240
Conditions d'utilisation recommandées	Aérosols Techniques

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	F+; R12 R52/53
Phrases R	12 Extrêmement inflammable. 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Remarques particulières sur les risques encourus par l'homme et l'environnement	Une utilisation extensive risque de générer des mélanges vapeur-air combustibles / inflammables.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique
Mélange d'additifs avec gaz propulseur

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification
74-98-6	200-827-9	propane	1 - 10	F+ R12
75-28-5	200-857-2	isobutane	1 - 10	F+ R12
106-97-8	203-448-7	butane	20 - 30	F+ R12
64742-48-9	265-150-3	naphta lourd (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	10 - 20	Xn, R 10-65-66-67
64742-49-0	265-151-9	Naphtha (Erdöl), mit Wasserstoff behandelte leichte ; Naphtha, wasserstoffbehandelt, niedrig siedend (Nota P)	10 - 20	F R11; Xn R65; Xi R38; N R51/53; R67

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.
Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

mousse
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone

Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

eau

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

danger d'éclatement

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Remarques diverses

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Les méthodes de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Ne pas pulvériser au contact d'une flamme ou d'objets incandescents.
Prévoir un dispositif d'aspiration au niveau du sol pour les locaux fermés.
Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Ne pas pulvériser au contact d'une flamme ou d'objets incandescents.
Récipient sous pression.
Ne pas ouvrir par la force ou brûler.
Le produit est combustible.
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
Eviter les sources de chaleur.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.
Observer les directives administratives sur l'emmagasinement des cylindres / boîtes à gaz comprimé.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.
La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Stocker au frais.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Aération et évacuation d'air suffisantes.

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m ³]	[ppm]	Spitzenb.	Remarque
106-97-8	n-Butane	8 heures Court terme	1900 -	800 -		-

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

Protection des yeux

lunettes de protection

Protection de la peau

Vêtements de protection

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat Aérosol	Couleur incolore	Odeur caractéristique
------------------------	----------------------------	---------------------------------

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Point d'éclair	-60 °C				
Température d'inflammation	510 °C				
Limite inférieure d'explosibilité	1,4 Vol-%				
Limite supérieure d'explosibilité	32 Vol-%				
Pression de vapeur	3000 kPa				
Densité	0,69 g/ml				
Solubilité dans l'eau					insoluble

Danger d'explosion

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.
Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

Matières à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

Produits de décomposition dangereux

vapeurs/gaz toxiques
fluorure d'hydrogène

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Légèrement irritant.			

Constatations empiriques

Les vapeurs peuvent causer des vertiges, des maux de tête et de la fatigue.
Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
L'inhalation occasionne des douleurs de tête / des nausées
le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations



L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse

Remarques générales

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité			
Le produit est difficilement biodégradable.			

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets	Nom du déchet
15 01 04	emballages métalliques
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

Remarques générales

Pour éliminer la boîte conformément aux dispositions en vigueur, il faut au préalable la vider complètement.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D), Code de classification: 5F
Transport en tant que "quantité limitée " en conformité avec chapitre 3.4 ADR

Transport maritime IMDG

UN 1950 AEROSOLS, 2.1

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1950 Aerosols, inflammable, 2.1

Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank GmbH)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification

F+ Extrêmement inflammable

Phrases R

- 12 Extrêmement inflammable.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S

- 23.4 Ne pas respirer les aérosols.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Identification particulière de certaines préparations

Le récipient est sous pression. Mettre à l'abri du rayonnement solaire, la température ne doit pas être supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs dans des locaux insuffisamment aérés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles ou d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Directive COV (composants organiques volatils)

Valeur COV 540 g/L
(composants organiques volatils)

16. AUTRES DONNÉES**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

- R 10 Inflammable.
R 11 Facilement inflammable.
R 12 Extrêmement inflammable.
R 38 Irritant pour la peau.
R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.